

Résumés des conférences de la réunion du 9 décembre 2023

1) Luc Content : L'histoire postale des îles Anglo-Normandes "Letter Forwarding Agents". (Deuxième partie, suite du 23 septembre)

Lorsqu'un expéditeur souhaitait envoyer une lettre par un LFA spécifique, il commençait généralement par la phrase 'To the care of ...', 'To be left at ...' sur l'enveloppe.

Si l'expéditeur n'a pas mentionné un LFA spécifique, le British Post Office en désigne un automatiquement. En règle générale, les LFAs mentionnent au dos de la lettre une formule de courtoisie, 'Forwarded by your humble / obedient servant' suivie du calcul de l'affranchissement.

Outre la liquidation de l'affranchissement intérieur britannique, les lettres envoyées par les LFAs opérant dans les villes portuaires du sud de l'Angleterre sont majorées de 3 pence, soit 1 penny pour le capitaine et 1 penny pour l'intervention de chaque LFA.

Les LFAs actifs à Weymouth : Nicolas Robilliard (1802-1810) et James Ahier ont commis des fraudes postales en utilisant leur propre bateau pour distribuer le courrier.



Nicolas Robilliard

Les LFAs actifs en France :

- 'passé sous couvert de v(otre) t(rès) h(umbl)e s(erviteur)' Jean Hardy (1682-1685)
- Jacques La Duré (1777 -1790)
- Blaize de Maisonneuve (1787-1793)
- Louis Blaize et fils (1793-1815)
- Dupuy, Fromy Frères (1815-1816)
- Renou (1820)
- Jean Baptiste Gautier (1826-1827)
- Mathieu Barbet (1829-1832)

Dans la plupart des cas les frais pour les achemineurs ne sont pas mentionnés.

Les LFAs actifs dans d'autres pays :

- Rome Forwarding Agent : Piere Meraj (1802)
- Gibraltar Forwarding Agent: Dobrée, Price & Co. (1811-1812)

encre
post
Monsieur
Monsieur Thomas
Dobree
Vigoureux
à
Guernsey
L'écrit à Monsieur La Duré... à St. Malo

Jacques La Duré

Acheminée par Louis Blaise et
fils, de St. Malo
f. 6...
Messrs Carteret Briant, &c
Guernsey

Acheminée par Louis Blaise et
fils, de St. Malo

Louis Blaise et fils

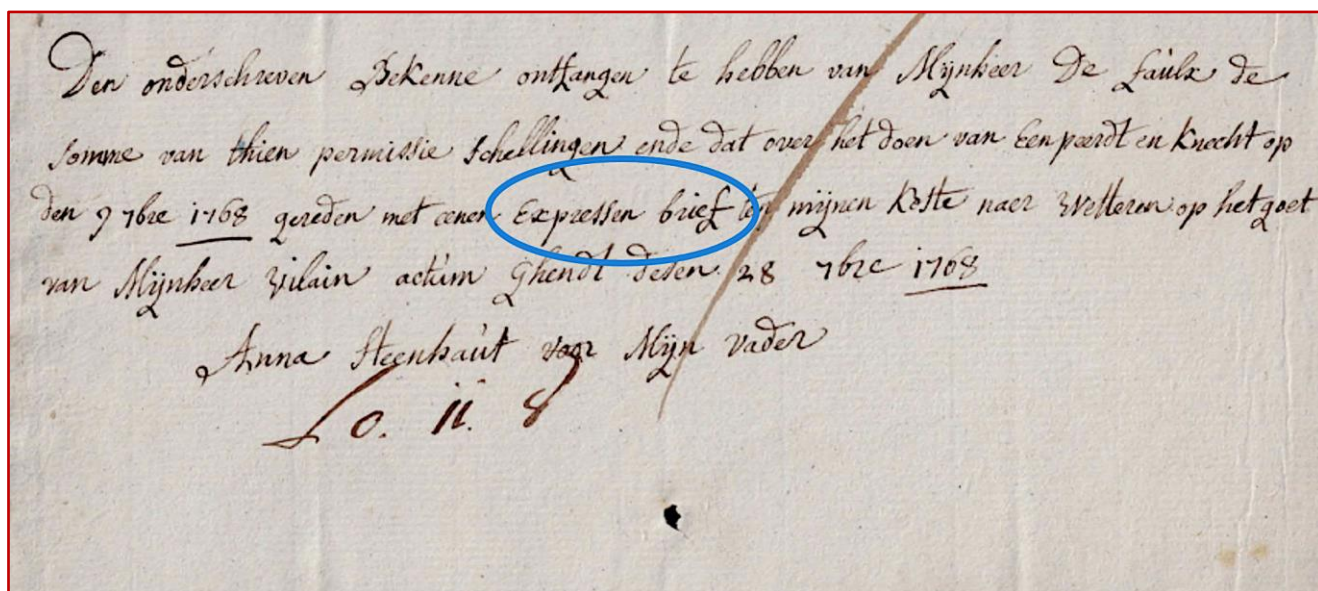
2. Dominic Henderson: Le service exprès et les timbres exprès

Dominic nous décrit la naissance d'une correspondance à caractère urgent. Dans la période pré-philatélique on répétait la mention 'cito' deux ou plusieurs fois. :

- Pendant l'occupation espagnole apparaissent les estafettes uniquement réservées aux services publics.
- Pendant la période autrichienne apparaît pour la première fois la mention écrite 'par estafette'.
- Pendant la domination française: un service de messagerie réservé aux hautes autorités avec une mention écrite.
- Sous le gouvernement Hollandais: utilisation publique d'un service de messagerie.
- Uniquement au début de l'indépendance belge (1832 – 1835) l'utilisation d'un cachet 'PAR ESTAFETTE' entre deux lignes horizontales, frappé en rouge.

D'où vient le mot EXPRESS ? de 'Expédition pressée'.

Dominic nous montre son plus ancien document de 1768 avec la mention 'Expressen brief' sur l'accusé de réception d'un messenger. A partir de la période française nous rencontrons la mention 'pressé' ou 'très pressé'. On pouvait aussi envoyer une livraison par exprès par voie de chemin de fer avec une étiquette portant la mention 'Grande Vitesse' ou 'Service accéléré'.



Première mention "Expressen brief"

Dominic nous donne un aperçu de la naissance des timbres exprès. Le premier timbre exprès a été émis aux États-Unis le 1 octobre 1885. Ensuite vinrent l'Italie, l'île Maurice et la Nouvelle Zélande. En 1908 la 'Chinese Imperial Post' a émis une étiquette en quatre parties pour envois par exprès. Ceci pour suivre le trajet du courrier.

En Belgique, le service exprès s'organise à partir du 1^{er} novembre 1868, uniquement pour le service intérieur.

En Belgique apparaît le 19 février 1929 une série de timbres exprès. Nous voyons un aperçu de projets non adoptés ainsi que la genèse du projet adopté de la firme Sips-Catoir de Bruxelles. Suite à l'augmentation du tarif postal le 15 juin 1931, une nouvelle valeur de 2,45 Fr. apparaît avec une vue d'Eupen. Quinze jours avant la date d'émission (5 – 14 juin), Eupen a reçu le privilège de l'acquérir en prévente. Les lettres et timbres oblitérés de cette période sont excessivement rares.

Durant la période d'utilisation de ces timbres 'EXPRESS', le tarif pour l'utilisation intérieure a changé quatre fois. Par contre le tarif pour recommandé et pour l'express de 1,75 Fr. ne changea pas.

Dominic termine son exposé avec des plis où on a utilisé les timbres 'EXPRESS' comme taxe aérienne, taxe de recommandation, de protestation, sur des documents du chemin de fer et sur des papiers d'affaires.

Il nous montre une enveloppe avec son affranchissement le plus lourd de 33 ports pour l'Australie. Nous voyons aussi un document recommandé et express de Liège vers la Colombie. Pour acquitter la taxe aérienne colombienne, il fallait affranchir le document avec des timbres de poste aérienne colombiens qu'on pouvait obtenir au consulat colombien.

Fin de la validité des timbres 'EXPRESS': 1^{er} juillet 1938.

Pour terminer, Dominic nous montre une lettre avec le cachet 'TRAM', que l'on pouvait déposer dans une boîte postale spéciale accrochée aux trams bruxellois. (cette façon d'affranchir avec un timbre 'EXPRESS' n'était possible que pendant 42 jours)

Comme bouquet final, Dominic nous a apporté une authentique boîte postale de tram.



Projet non adopté pour les timbres express

3. Jan Heijs : La guerre des postes

Jan nous donne d'abord la définition de la guerre des postes : ce sont des lettres affranchies correctement, qu'une administration postale renvoie vers le pays de l'expéditeur à cause d'une propagande politique non acceptée, soit sur le timbre, soit sur le cachet.

Il nous montre les différentes façons que les administrations postales emploient pour indiquer leur refus :

- Les timbres sont recouverts d'encre noire.
- La correspondance est renvoyée à l'expéditeur.
- Une taxe est perçue, l'affranchissement étant considéré comme non valable.
- L'apposition d'un cachet de contre-propagande

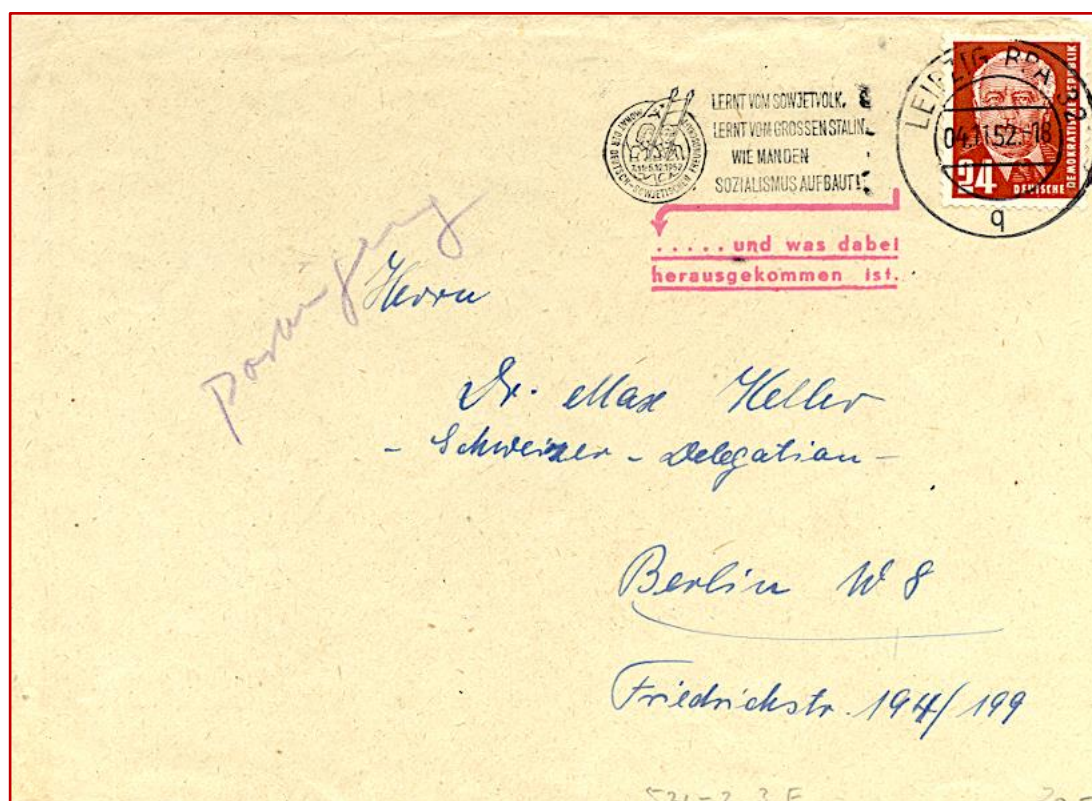
Jan nous montre un grand nombre de ces lettres, où parfois le refus est justifié par des considérations futiles ou même ridicules.



Les timbres sont recouverts d'encre noire



Apposition de timbres-tax

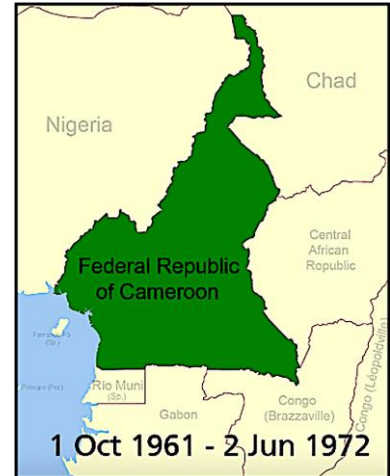
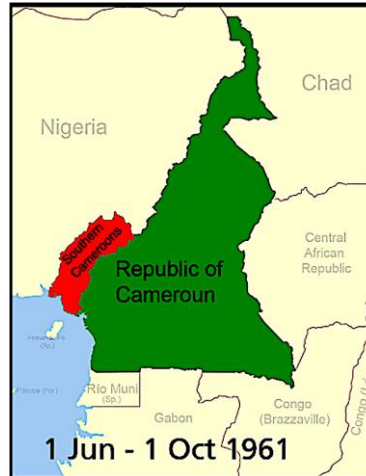
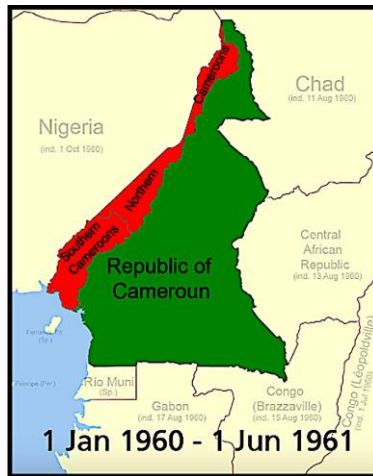


Cachet avec un texte de contre-propaganda

4. Guy Coutant : Une gaffe monumentale au Cameroun

Le Cameroun était, jusqu'à l'indépendance proclamée en 1960, un territoire sous la tutelle de l'ONU, qui avait concédé son administration à deux pays :

- La plus grande partie orientale à la France.
- Une petite zone occidentale, où l'on parlait surtout l'anglais, à la Grande-Bretagne.



Après un référendum dans la petite partie occidentale, le nord de cette zone décide de rejoindre le Nigéria, tandis que le sud rejoint le Cameroun.

Pour fêter cette fusion, qui a lieu le 1^{er} octobre 1961, le Cameroun émet le 1^{er} janvier 1962 une série de trois timbres. Ces mêmes timbres ont aussi reçu une surcharge avec une monnaie anglaise (pence et shillings), pour la partie occidentale, qui n'avait pas encore adopté le Franc camerounais.

Ces timbres représentent le président Ahidjo à gauche, et un autre personnage à droite.

Lors de la présentation de ces timbres dans les salons du palais présidentiel, l'ambassadeur américain félicite le président Ahidjo pour ces beaux timbres, où il est bien représenté avec son épouse, madame Ahidjo.

Grosse gaffe, car il ne s'agissait pas de l'épouse du président, mais du premier ministre *masculin* de l'ouest du Cameroun, donc de la partie annexée, M. Foncha, paré d'une tenue et d'une coiffure indigènes, lui donnant, pour des yeux occidentaux, un aspect féminin.

Le président Ahidjo a été tellement furieux qu'il a immédiatement ordonné que les timbres soient retirés de la circulation. Ils sont donc fortement cotés dans les catalogues, uniquement à cause de la gaffe monumentale de l'ambassadeur américain, qui a failli causer un incident diplomatique majeur.

